

AVIVO suisse

association de défense et de détente des retraités

Avivo Suisse – Av. de Béthusy 60 – 1012 Lausanne

RESOLUTION

NON à l'initiative pour un frein aux coûts

Pas de médecine à deux vitesses, Cette initiative vise à réduire les coûts de la santé sans préciser, dans le texte, ni comment ni où épargner. Dans les faits, elle risque d'accroître encore la pression sur le personnel soignant et à démanteler l'assurance de base. Elle constituerait un grand pas en direction d'une médecine à deux vitesses qu'il s'agit absolument d'empêcher. - ce qui désavantagerait particulièrement les personnes âgées et multimorbides.

La couverture d'assurance serait vidée de sa substance, les prestations seraient rationnées, et les longs délais d'attente deviendraient fréquents. Dans un tel système, les personnes actives ou les assurés privés seraient privilégiés. Il faut éviter qu'à l'avenir seules les personnes qui peuvent se le permettre soient bien soignées.

L'assemblée des délégués de l'AVIVO suisse, réunie à Zurich le 22 avril 2024, recommande de voter NON le 9 juin et rejette l'initiative « Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé (initiative pour un frein aux coûts).

Zurich, le 22 avril 2024

AVIVO suisse
www.avivo-ch.ch
avivo.suisse@gmail.ch